Aides régionales à l’agriculture et à la filière équine, comment en bénéficier ?

2024-03-13 12:00:00
2024-03-22 12:00:00

Retrouvez les conseillers de la Région et des chambres d’agriculture pour des rendez-vous individuels :

- Neubourg, Chambre d’agriculture : mercredi 13 mars de 10h à 16h30
- Saint-Lô, chambre d’agriculture : jeudi 14 mars de 10h à 16h30
- Caen, abbaye aux-dames : vendredi 15 mars de 10h à 16h30
- Yvetot, lycée agricole : mardi 19 mars de 10h à 16h30
- Vire, chambre d’agriculture : jeudi 21 mars de 10h à 16h30
- Sées, chambre d’agriculture : vendredi 22 mars de 10h à 16h30

Pour limiter votre temps d'attente et vous accueillir au mieux, merci d’indiquer l’horaire de votre venue.

La Région Normandie et l’Europe accompagnent les agriculteurs et les professionnels de la filière équine pour :

- Vous installer : quelles étapes, quels critères, quelles aides ?
- Votre projet d’investissement : quelle démarche ? quel dispositif ? quel soutien financier ?

- Changer vos pratiques : quels accompagnements ?
- Des conseils : autonomie protéique, valorisation des produits, organisation du travail…
- Les projets innovants ou de diversification de votre production : quel soutien possible ?
- Votre projet de développement de Race Normande.



Agriculture



Le développement des entreprises et l’accompagnement de l’élevage

Lieu (Département)
Normandie
Lieu

France